BAC PRO Artisanat et métiers d'art – Option Tapissier(ière) d'ameublement.

Mis à jour le 17 novembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau 4 acquis (dispense d'une partie des enseignements généraux) – Projet professionnel validé (immersion fortement conseillée)

Public visé

Demandeurs d'emploi - Salariés en reconversion - Salariés en perfectionnement

Rythme

Temps plein

Durée en centre

980 heures

Durée en entreprise

420 heures

Validation

– Bac pro Artisanat et métiers d'art, option tapissier d'ameublement – niveau 4
– Possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences
– Validation du Sauveteur Secouriste du Travail

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

– Modalités d'évaluation : épreuves ponctuelles et épreuves en CCF
– Attestation de compétences

Entrée-sortie permanente

Non

Code RNCP/RS 39646 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39646/

Objectifs professionnels

– Savoir réaliser un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée
– Savoir élaborer un cahier des charges et assurer l'ensemble du suivi de la fabrication

Contenu

Bloc de compétences 1 : Analyse et proposition d'une solution esthétique et technique
Bloc de compétences 2 : Etude technico-économique d'un ouvrage et d'un système de fabrication
Bloc de compétences 3 : Préparation d'une fabrication
Bloc de compétences 4 : Réalisation d'un ouvrage de tapisserie d'ameublement
Bloc de compétences 5 : Mathématiques
Bloc de compétences 6 : Economie-gestion
Bloc de compétences 7 : Français
Bloc de compétences 8 : Histoire-géographie – Enseignement moral et civique
Bloc de compétences 9 : Arts appliqués et cultures artistiques
Bloc de compétences 10 : Prévention Santé Environnement (SST inclus) – dispense possible si diplôme professionnel de même niveau acquis
Bloc de compétences 12 : Langue vivante étrangère
Séminaires (obligatoires pour les stagiaires bénéficiant du financement régional, facultatif pour les autres)

Modalités pédagogiques

– Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.
– Rythme de l'alternance : 35 h hebdomadaire
– Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé

Profil des intervenants

Professeurs certifiés et professionnels en tapisserie d'ameublement

Les plus

Taux de satisfaction
95%

Réussite aux examens
Première session FC, résultat non connu à ce jour

Insertion professionnelle

BAC PRO Artisanat et métiers d’art – Option Tapissier(ière) d’ameublement.

Première session FC, résultat non connu à ce jour

Durée

Durée en centre : 980 h maximum (définie en fonction du projet et des acquis antérieurs) Durée en entreprise : 350 à 420 h maximum – Réduction possible après positionnement

Délais et modalités d’accès

– Dossier de demande de Transitions Pro à déposer au minimum 2 mois avant le démarrage de la formation
– Positionnement pour individualiser le parcours en fonction du profil du demandeur
– Dossier de candidature dans le cadre du dispositif régional avant entretien pour les demandeurs d’emploi à déposer fin mai 2026

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation possible après étude du dossier et du profil du candidat Financement régional dans le cadre du dispositif Métiers d’art pour les demandeurs d’emploi

Poursuite de parcours

Artisan tapissier, ouvrier qualifié dans l’industrie de l’ameublement, responsable d’atelier, décorateur, prototypiste, peut être amené à travailler en lien avec des architectes, des enseignes de mobiliers, des collectivités territoriales, des restaurateurs et des magasins de luxe

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Sud
- Lycée André Malraux 13 rue de l’Epinette - BP 20160
  88200 REMIREMONT
- greta-lorraine-sud@ ac-nancy-metz.fr
- 03 29 62 53 56